

Fiche de poste – Régisseur principal

Missions du poste

- Chargé(e) au plan technique de la préparation et du déroulement des manifestations du Petit Théâtre sous l'autorité de la directrice technique ;
- Chargé(e) des tâches de la régie lumière et occasionnellement son ou vidéo ;
- Participe à la gestion de l'activité et à l'entretien de l'outil, en lien avec la directrice technique ;
- Participe aux montages, exploitations, démontages des manifestations du Grand Théâtre

Activités et tâches principales du poste

• Préparation et déroulement des manifestations

- ⇒ Analyse des fiches techniques des spectacles accueillis, après première lecture par la directrice technique du Théâtre ;
- ⇒ Evaluation des besoins en location ou emprunts de matériels en prenant pour base les informations transmises par la directrice technique ;
- ⇒ Préparation des plans de prémontage en contact avec le régisseur de l'équipe accueillie, une fois que la directrice technique a récupéré les plans d'implantation ;
- ⇒ Participation aux prémontages, montages et démontages de spectacle, encadrement de ces opérations en relais de la directrice technique

• Régie lumière:

Prise en charge directe de la régie lumière selon le calendrier d'accueil et la taille des spectacles accueillis. Mise en œuvre, réglages, manipulation et entretien courant des appareils.

• Gestion des moyens techniques, maintenance et propreté de l'outil de travail :

- ⇒ Informer la directrice technique des besoins en investissement, en location et des priorités d'achat du matériel technique ;
- ⇒ Anticiper les approvisionnements consommables en transmettant les besoins à la directrice technique ;
- ⇒ Sous l'autorité de la directrice technique, organiser et réaliser la maintenance et l'entretien du matériel et des équipements (plateau, atelier, cage de scène...) ;
- ⇒ Tenir à jour l'inventaire du matériel ;
- ⇒ Veille technologique

Activités et tâches secondaires du poste

• Réglementation et sécurité :

- ⇒ Respecter et faire respecter sur le plateau la réglementation des ERP, le Code du Travail, les consignes de sécurité et le document unique établi par la directrice technique ;

• Gestion du personnel :

- ⇒ Recenser les heures de travail du personnel intermittent et les communiquer à la direction technique.

⇒ Travailler en collaboration régulière avec la directrice technique sur l'articulation des périodes, lieux et heures de travail.

• Polyvalence :

Le(la) régisseur(se) principal(e) peut être amené(e), au-delà des attributions énumérées ci-dessus, à participer à des tâches à accomplir au plateau, aux cintres, à l'entretien, y compris sur des espaces autres que le Petit Théâtre (Grand Théâtre, salles du centre des bords de marne, conservatoire ou autres espaces utilisés dans le cadre de l'activité) et peut être amené(e) à assurer des réparations de première nécessité sur le lieu, à hauteur de ses compétences techniques.

Positionnement hiérarchique

Le(la) régisseur(se) principal(e) est placé(e) sous l'autorité directe de la directrice technique du Théâtre, elle-même rattachée directement au directeur du Théâtre.

Relations fonctionnelles

Le(la) régisseur(se) principal(e) sera amené(e) à travailler en direct avec la directrice technique, avec la personne responsable de l'organisation des accueils de compagnie, ainsi qu'avec les intermittents recrutés par la directrice technique.

Description du profil recherché

Compétences techniques :

- Bonne connaissance des réglementations, normes et technicités du spectacle vivant
- Expérience confirmée dans le spectacle vivant avec de bonnes connaissances en lumière, son, vidéo et plateau
- Une spécialisation en lumière est attendue.
- Titulaire SSIAP 1 souhaité
- Habilitation électrique exigée
- Formation CACES 1A souhaitée
- Travail en hauteur
- Bonne maîtrise de l'outil informatique et des nouvelles technologies

Compétences personnelles :

- Bonnes qualités relationnelles
- Sens de l'écoute et du travail en équipe face à la diversité des interlocuteurs
- Autonomie dans la conduite des activités et sens des initiatives
- Rigueur, disponibilité

Disponibilité forte (weekends et soirées). Horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des contraintes liées à l'organisation des spectacles et événements.

Rémunération selon expérience.

Contractuel de la fonction publique territoriale (ou détachement de fonctionnaire).

Avantages : 13^e mois, TR, prise en charge mutuelle à 50%, remboursement légal pass navigo.

Temps de travail : 1607 heures annualisé – fermeture obligatoire 4 semaines en août.